



Asso Loi 1901
N° RNA : W042000675



Le 26 novembre 2024

ASSOCIATION « PONT du MOULIN de Thorame-Haute »

Mairie de Thorame-Haute 04170 Thorame-Haute

<https://thorame-haute-pont-du-moulin.fr>

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du mardi 26 novembre 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Pont du Moulin de Thorame-Haute » s'est tenue sur convocation écrite de la Présidente, conformément aux délais prévus par les statuts, le 26 novembre 2024, en visioconférence avec la plateforme Zoom, en présence virtuelle du conseil d'administration :

Mme Josette LAURENT-JAUNIAUX, Présidente,
M. Guillaume GILLETA, Vice-Président/ Absent / Excusé.
M.Charly GRAC, Secrétaire ,
Mme Sylviane ILLY Trésorière,
Monsieur Thierry OTTO-BRUC Maire de Thorame-Haute/ Membre de droit /Excusé.

La Présidente ouvre la séance à 20h 07.

Elle remercie les six membres présents à cette troisième Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence pour leur générosité, leur soutien, l'intérêt qu'ils portent à l'Association dans son action pour la sauvegarde du Pont du Moulin.

Elle remercie également les huit membres qui lui ont remis leur procuration à son nom et une procuration au nom d'une donatrice présente.

La Présidente présente ensuite les membres du Conseil d'Administration :

M. Guillaume GILLETA, Vice-Président / Absent/ Excusé.
M.Charly GRAC, Secrétaire,
Mme Sylviane ILLY Trésorière,
Monsieur Thierry OTTO-BRUC Maire de Thorame-Haute/ Membre de droit /Excusé.

Puis elle se présente : « *Je suis Josette LAURENT-JAUNIAUX et suis présidente de l'Association « Pont du Moulin de Thorame-Haute » depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juillet 2021.* »

Elle rappelle l'ordre du jour :

Ordre du Jour :

1. Rapport moral de la Présidente,
2. Rapport financier par la Trésorière,
Approbation des comptes de l'année 2023,
3. Montant de la cotisation annuelle,
4. Rapport des travaux de restauration du Pont,
5. Questions diverses.

« Nous allons maintenant procéder selon cet ordre du jour ».

1. Rapport moral de la Présidente :

« Bonsoir à toutes et à tous.

Je vous remercie à nouveau d'être présents à cette assemblée générale ordinaire.

Je ne ferai pas cette année ni un descriptif, ni un historique du pont du Moulin de Thorame-Haute car vous le connaissez tous.

Par contre, j'aimerais rappeler quelques étapes importantes dans le déroulement des faits qui ont permis la sauvegarde et la restauration du pont qui s'est achevée cette année.

Il y a 47 ans, le 20 mars 1977, le pont a fait l'objet d'une étude pour le recensement des édifices anciens de la France. L'avis de l'architecte en chef de l'époque, l'avis du conservateur régional des bâtiments de France de l'époque et l'avis de l'inspecteur général sur la protection à prévoir de l'époque, M. VITRY, tous donnent un avis favorable à la protection du pont « qui s'insère dans un site de qualité, très pittoresque » disent-ils, « qui présente un intérêt architectural exceptionnel pour l'époque et qui est un vestige précieux de ce qu'était autrefois la vie dans ces pays rudes ».

(A l'écran : le pont en automne / 3 photos de Marc Jauniaux/ 2010).

Il a donc été classé monument historique par arrêté du 25 mars 1977.

L'ancien président de l'association, Marc JAUNIAUX, amoureux de la région, s'est intéressé à ce pont qui se dégradait. (A l'écran 2 photos de l'ancien président de l'association).

Sachant qu'il était classé monument historique et qu'aucune intervention ne pouvait être effectuée sans l'accord des autorités des Monuments Historiques, Marc JAUNIAUX, dès 2012, frappa à de nombreuses portes, remua Ciel et Terre, défendit bec et ongle auprès des autorités compétentes pour donner l'alerte sur l'état du pont en péril.

Monsieur Le Maire en a interdit la circulation par arrêté municipal du 30/03/1977.

(A l'écran : pont dégradé / 4 photos de Josette Jauniaux/ 2019).

C'est ainsi que deux ans plus tard, en 2014, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) fit une visite et remit un rapport alarmant.

Puis, deux ans après, en 2016, la Communauté des Communes lança un appel d'offre pour une étude de sauvegarde. M. Michel TRUBER, architecte en chef des monuments historiques fut choisi pour diriger les travaux (A l'écran : travaux de sondage / 2 photos de Pierre Jauniaux/ 2016).

Pour agir et pour mieux se faire entendre, et également pour pouvoir collecter des fonds qui aideront la commune, propriétaire du pont, à payer une partie des travaux, Marc JAUNIAUX, l'ancien président, créa, le 12 avril 2014, l'Association « Pont du Moulin de Thorame-Haute » dont le but est la sauvegarde et la restauration de l'ancien pont d'Ondres ou pont du Moulin de Thorame-Haute.

Il fit des appels aux dons en contactant différentes entreprises, collègues, connaissances, amis.... Il a essayé de nombreux refus mais beaucoup se sont manifestés favorablement pour cette bonne cause.

Il organisa dans la région et à Thorame-Haute de nombreuses conférences pour information. (A l'écran : St André Les Alpes / Colmars-les-Alpes/ photos de Josette Jauniaux / 2017 / 2018).

En 2018, le pont du Moulin sortit de l'ombre et fut mis sous la lumière des projecteurs grâce à la mission Bern « Patrimoine en péril » qui le sélectionna comme projet emblématique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette sélection fut la fierté des thoramais, de la municipalité, de l'association et de tous les bénévoles qui ont œuvré pour sauver ce pont

Un chèque de 125.000€ fut remis à Monsieur le Maire, le 14/09/2018, provenant du loto du patrimoine, somme qui viendra compléter l'enveloppe pour payer les travaux

(A l'écran : la Une du quotidien régional La Provence et articles parus dans ledit journal le 06 juin 2018 / et cérémonie de la remise du chèque/ photos de Josette Jauniaux/ septembre 2018).

Suite à la mission Bern, il y eut plusieurs reportages sur Thorame-Haute et le pont dans les médias au cours de l'année 2018 :

- *Reportage d'Alain Amar diffusé au journal de 13 heures de TF1 avec Jean-Pierre Pernaut / reportage que j'ai visionné lors de l'assemblée générale du 22/11/2023;*
- *Reportage sur France 3 Région / TV Vaqui avec Magali Gazzano ;*
- *Reportage sur RTL ;*
- *Interview de l'ancien président de l'association sur Radio-Verdon*
- *etc.*

Malheureusement, le 22 juin 2020, Marc JAUNIAUX, nous quitta subitement.

Toutes les démarches qu'il a entreprises depuis l'année 2012, pour dénoncer l'état en péril du pont et pour déclencher sa sauvegarde, toutes ces démarches ne sont pas restées vaines car il a suscité un intérêt et un émoi de tous pour ce pont, provoquant la mise en œuvre des opérations nécessaires pour sa restauration.

C'est ainsi qu'en mars 2022, à la grande joie de tous, les travaux commencèrent avec un cahier des charges bien rempli. (A l'écran, le pont avec échafaudage pendulaire / photos de Pierre Jauniaux / juillet 2022).

Les travaux de restauration se sont terminés cette année, en juillet 2024. (A l'écran : photos du pont restauré / Pierre Jauniaux/ et Marc Santarini / aout-septembre 2024).

Quand on voit le résultat final, on ne peut qu'applaudir le savoir-faire de tous ceux qui sont intervenus dans cette restauration. Le pont a retrouvé l'éclat de sa beauté d'antan.

Toutes nos félicitations à tous ceux qui ont œuvré pour la sauvegarde et pour la restauration de ce précieux patrimoine.

Je vous remercie pour votre attention.

Avez-vous des questions ?"

Pas de questions.

Le rapport moral de la présidente a été validé à l'unanimité. Merci à toutes et à tous.

2. Rapport financier de la Trésorière :

La présidente présente à l'écran le bilan de l'exercice 2023. Sylviane ILLY, trésorière, les commente.

BILAN Année 2023 (après vérification avec les relevés bancaires) Association "Pont du Moulin de Thorame-Haute"			
ACTIF		PASSIF	
Cotisations	310	cotisations de l'association	78,96
Dons	1160	Frais financiers	0
intérêts sur le livret A	479,22		
TOTAL	1949,22	TOTAL	78,96
		recette 2023 (compte tenu des intérêts du livret A)	1870,26
		recette réelle (sans les intérêts du livret A):	1391,04

En 2023 aucun Transfert n'a été effectué du compte bancaire vers le livret A, ouverts La Banque Postale

Tenue des comptes de l'Association "Pont du Moulin de Thorame-Haute" après vérification avec les relevés bancaires			
CCP La Banque Postale		Livret A	
Solde au 31/12/2022:	3074,03	Solde au 31/12/2022:	16424,32
Recette 2023	1391,04	Intérêts 2023	479,22
1 cotisation sur le livret A	-10	Cotisation versée directement sur le livret A	10
Solde au 31/12/2023	4455,07	Solde au 31/12/2023	16.913,54 €
Total général:		21.368,61 €	

Nombre de cotisations:	31
Nombre de dons :	9

3. Approbation des comptes de 2023

Vote à main levée comme précisé dans les statuts de l'association.

Les comptes de l'année 2023 sont approuvés à l'unanimité + 8 procurations au nom de la présidente et 1 procuration au nom d'une donatrice présente.

Merci à toutes et à tous.

4. Montant de la cotisation annuelle :

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la cotisation annuelle à 10€ pour l'année civile 2025.

5. Travaux de restauration du Pont du Moulin de Thorame-Haute :

La présidente poursuit la réunion et donne la parole à Charly GRAC qui commente le livret qu'il a rédigé sur le pont :

- Son histoire, sa construction : matériaux et préparation /Etude de sauvegarde pour la rénovation/ le moulin /Construction d'une nouvelle passerelle en bois via Ondres / Modification du pont du moulin pour l'établissement d'une voie ferrée / La scierie Arnaud / 2018 le loto du patrimoine à la rescousse du pont du Moulin / Novembre 2021 : Installation du chantier- travaux- pose des échafaudages- travaux de préparation-travaux de rénovation.

Ce livret sera édité dans une des revues de la Société Scientifique et Littéraire de Digne-les-Bains. M. Charly GRAC nous informera de sa parution.

Ce livret de 20 pages peut être consulté sur demande.

Charly GRAC annonce qu'il a monté 2 m2 de mur.

- Question posée : Les deux scieries de Thorame-Haute et Thorame-Basse existent-elles encore ?

Réponse de Charly Grac : A Thorame-Basse, à La Bâtie, il reste seulement la roue. Plus rien de l'autre scierie.

6. Questions diverses :

- Quelle sera la suite des évènements ?

La réception des travaux par l'architecte en chef des monuments historiques est en attente.

Une date d'inauguration sera fixée ensuite, au cours de laquelle l'association remettra un chèque du montant des fonds versés par les donateurs à Monsieur Le Maire, garant de la commune de Thorame-Haute.

- L'entretien du pont est abordé.

- Charly GRAC nous annonce qu'il a trouvé à Annot une grosse pierre de grès qu'il sculptera en l'honneur de l'ancien président.

Il n'y a pas d'autres questions.

La présidente remercie tous les membres présents à cette visioconférence, tous ceux qui ont participé par l'envoi de leur procuration. Elle remercie également tous les membres de l'association pour leur générosité, leur soutien, leur intérêt pour ce pont qui a retrouvé sa beauté d'antan.

La Présidente lève la séance à 21h.

Fin de la réunion sur la plateforme zoom..